

# Le Caquetoir

Bulletin Municipal N°70 - Brinon sur Sauldre



Photo du Caquetoir : Alicia Guérin

Photo Michel Griot

**Les infos  
communales**

**L'activité des écoles**

**Culture**

**Les Associations**


[www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr)





## LA MAIRIE

6 route de Chaon  
18410 BRINON SUR SAULDRE

 02 48 81 52 70

Courriel : [accueil.mairie@ville-brinon.fr](mailto:accueil.mairie@ville-brinon.fr)

Site : [www.ville-brinon.fr](http://www.ville-brinon.fr)

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi	9h - 12h
Mardi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h / 14h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h (uniquement Le 1 <sup>er</sup> samedi du mois)

### PROCHAINE PUBLICATION

(Sous réserve de modification)

**Janvier 2024**

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL DU MAIRE</b> .....	3
<b>VIE COMMUNALE - INFOS</b>	
Les Finances communales.....	4-5
Contre le harcèlement scolaire.....	6
Enedis et Gaffofeu.....	7
Un peu de civisme ! .....	8
PLUI.....	9
En Bref.....	10-11-36
La Cyber Malveillance.....	12
La visite de la Sous-Préfète à Brinon.....	13
I-CAD.....	14
Assainissement.....	15
<b>CULTURE - TOURISME</b>	
Tuilerie et briqueteries de Sologne.....	16
Manifestations de mai.....	19
Les cours d'eau.....	26-27
Le Presbytère.....	28
Les Miss du Comice.....	31
Les écrivains.....	38-39
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	
Daniel Caillot - Comité d'Entraide.....	17
Théâtre - Club des aînés - Maison de la Forêt.....	18
Gym Tonic.....	20
CCB.....	21
Pêche de Sologne.....	22
Comité des fêtes - Harmonie Chorale.....	23
Tennis Club Sologne.....	24
Raid 2CV en Tunisie.....	25
UNAC.....	29
L'école de musique.....	30
Forum des associations.....	42
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>	
Les ACAD'.....	32
BAFA.....	33
Les écoles.....	34-35
L'ALSH.....	37
<b>CALENDRIER DES FÊTES</b> .....	43-44
<b>ÉTAT CIVIL</b> .....	35
<b>RECETTES</b> .....	40

### **Bulletin semestriel N°70 - Le Caquetoir**

Équipe de rédaction : Sonia Chapron, Cécile Malbec, Patrick Migayron, Marie Petit, Michèle Robert, Denise Soulat. Gérard Vilette

Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.

(Les articles ont été clôturés le 30 juin 2023)



# ÉDITORIAL

Lionel Pointard, Maire

Chers amis,

Les travaux du centre bourg sont terminés, inaugurés, on passe à autre chose.

J'aimerais axer mon mi-mandat sur la sécurité des concitoyens. Toujours trop d'incivilités, de vitesses excessives, de bruits incessants et d'agressivités verbales ou gestuelles, des animaux errants ou bruyants, ce qui engendrent bien souvent des problèmes de voisinage que l'on me demande d'arbitrer.

Respectons-nous les uns les autres et soyons un peu plus attentifs et conciliants, en mettant de côté notre ego.

Des mesures sont, actuellement, à l'étude pour sécuriser le bourg par l'installation d'un système de vidéo surveillance. Les procédures sont en cours : demande d'autorisation auprès de la Préfecture, soutien de la gendarmerie et appel aux subventions afin de garantir la sécurité des citoyens.

Les travaux sont à l'horizon 2024, les procédures étant particulièrement longues. En attendant, qu'on se le dise, restons vigilants envers notre entourage.

Nous vivons une époque relativement difficile faite de beaucoup d'interdits, de tensions diverses et les esprits s'échauffent facilement. Essayons de retrouver un peu de quiétude, en se montrant un peu plus tolérant et retrouvons les valeurs d'antan où la politesse et le respect de l'autre avaient encore de la valeur.

La société évolue et entraîne automatiquement des règles différentes, plus ou moins acceptées mais indispensables pour préparer le monde de demain.

Je comprends la lassitude de certains, fait pas ci, fait pas ça, trie tes poubelles, ne fait pas de feu, pas de bruit...la liste est longue. Mais ces mesures coercitives ne sont-elles pas la conséquence de trop d'abus ?

En attendant, je vous souhaite un très bel été dans la joie et la bonne humeur.

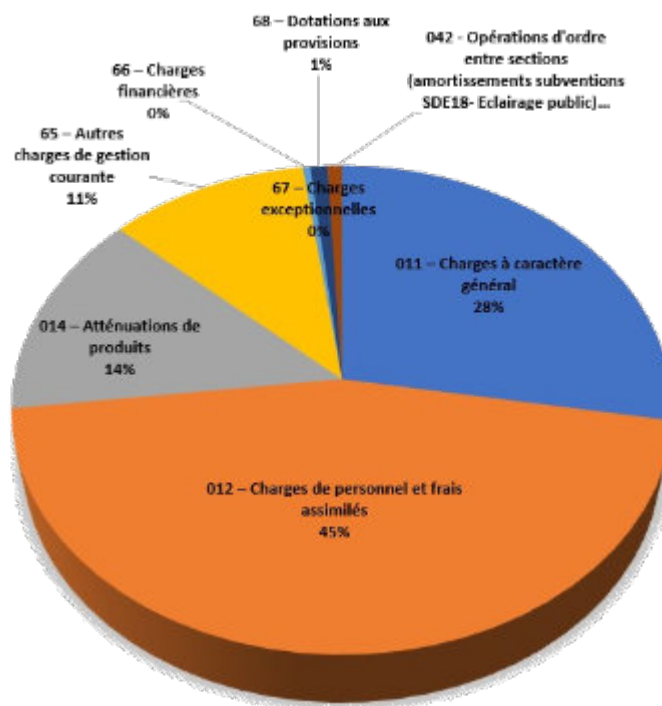
Je compte sur vous pour retrouver plus de sérénité, au sein de notre village, malgré la morosité latente.

## LES FINANCES COMMUNALES

Comme chaque année, nous vous présentons le compte administratif de l'exercice précédent qui, malgré l'inflation et la hausse de l'énergie, fait apparaître une stabilité des dépenses de fonctionnement (1.119.638 € soit + 1% par rapport à 2021) alors qu'en contrepartie, nous avons bénéficié d'une légère hausse des recettes de fonctionnement (1.321.144€ soit + 1%).

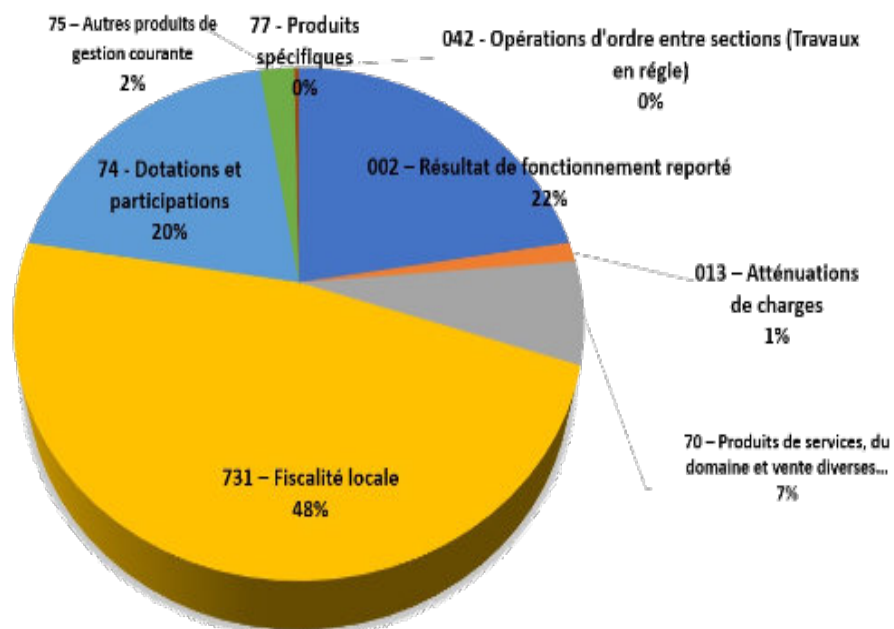
### Dépenses de fonctionnement :

Montant total de :  
1.119.638 €



### Recettes de fonctionnement :

Montant total de :  
1.321.144 €





## LES FINANCES COMMUNALES

L'équilibre financier nous a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 201.505 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2021.

Nous pouvons ainsi affecter la somme de 296.058 € à la Section Investissement pour réaliser les travaux projetés cette année à savoir :

- Remplacement des portes et fenêtres à l'école élémentaire et le restaurant scolaire ( 1<sup>ère</sup> tranche)
- Réfection complète de la toiture d'un logement communal
- Remise aux normes d'une installation d'assainissement non collectif
- Achat d'une épareuse et divers matériels techniques
- Projet de restructuration de la « banque d'accueil » de la Mairie
- Continuité de la rénovation de l'éclairage public par le remplacement des lanternes énergivores
- Installation d'une pyramide à grimper " araignée" dans le jardin anglais
- Étude diagnostique du système d'assainissement collectif – avec plan pluriannuel des travaux à prévoir
- Diagnostic sanitaire des arbres du bord de Sauldre et traitement préventif

Les projets ne manquent pas mais nous maintenons une grande vigilance en raison de la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité, carburant).

Toutes les subventions accordées pour les travaux de centre bourg sont versées.

Un grand merci aux financeurs qui nous ont permis de mener à bien ce projet ambitieux et apprécié de tous.

### **Il a été décidé, en conseil municipal, de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales.**

Et pourtant, vous constatez, chaque année, une hausse de vos impôts fonciers qui s'explique par le fait que la taxe foncière est calculée à partir de la Valeur Locative (VL) cadastrale de vos biens bâtis et non-bâtis, qui elle, évolue chaque année par décision gouvernementale.

La revalorisation, cette année, est estimée à +7,10% contre 2,2% en 2022, à laquelle s'ajoutent des taxes supplémentaires : Taxe Spéciale d'équipement, Intercommunalité, GEMAPI ( GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ), et **nouveau pour cette année, la TEOM** (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères et assimilés) .

L'État perçoit également des frais de gestion : 3% sur la part communale, 8% sur la TEOM, 9% sur la taxe spéciale.

**Rappel des Taux 2022** : Communes 35,69%, Intercommunalité 1,53%, Taxe Spéciale 0,241%, GEMAPI 0,112%

**Prévision 2023** : Taux de la TEOM : 13,94 % voté par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne en remplacement de la REOM (Redevance Enlèvement Ordures Ménagères) qui était calculée en fonction du nombre de personnes du foyer et réclamée 2 fois par an.

Seuls les propriétaires seront soumis à cette taxe, à eux de répercuter ce coût supplémentaire auprès de leurs locataires.



Inauguration de la fin des travaux du Centre Bourg

# CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

## 10 CONSEILS

### contre le harcèlement

#### Si tu es victime



#### 1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

#### 2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

#### 3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : [www.facebook.com/safety/](http://www.facebook.com/safety/)

#### 4 Contacter

Si tu es victime de harcèlement à l'École, tu peux appeler le numéro 40 46 29 29, envoyer un MP à [m.me/stopharcelementpf](https://www.facebook.com/m.me/stopharcelementpf).

#### 5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

#### Si tu es témoin

#### 6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

#### 7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.



#### 8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

#### 9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

#### 10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.

Retrouve conseils et outils pratiques sur

AGIR CONTRE LE HARCELEMENT A L'ECOLE .GOUV.FR

Ou appelle le 02.38.79.38.70  
Numéro pour l'Académie Orléans-Tours





# ENEDIS vous informe

## PROTÉGEZ-VOUS DU RISQUE ÉLECTRIQUE !

**Vous pêchez à la ligne, pratiquez des loisirs aériens, bricolez ou jardinez ?  
Tension, attention : à proximité des lignes, protégez-vous toujours du  
risque électrique !  
Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.**



### Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter **le numéro d'urgence dépannage 09 726 750 XX** (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Éviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet

**L'application qui vous alerte de la proximité d'une ligne électrique.**

L'application LigneAlerte, développée par Enedis et RTE, permet de signaler votre proximité avec une ligne électrique aérienne en envoyant des signaux progressifs à 150 m, 100 m, puis 50 m.

**Plus d'informations sur : [www.Tension-Attention.fr](http://www.Tension-Attention.fr)**

## GAFFOFEU 18

### Le massif forestier de Sologne.

Le massif représente 127 communes dont 20 dans le département du Cher.

La délimitation « Sologne » a été faite en 1941.

Notre région, jusque-là épargnée par les grands incendies de forêts, est à ce jour, placée sous haute surveillance par les services incendie, car elle représente un risque majeur du fait de l'évolution climatique et la fréquence accrue de vents violents.

Depuis 1976, notre région ne connaît plus de grands sinistres d'où un oubli des automatismes.

Pour rappel :

- incendie à Neuvy sur Barangeon 700 hectares détruits,
- Nançay en 1993 où 350 hectares sont partis en fumée.

Il est bon de rappeler quelques règles à destination des municipalités et des propriétaires terriens pour les inciter au débroussaillage, à l'entretien des pare-feux et faciliter l'accessibilité des forêts par l'entretien des chemins d'accès (publics ou privés), la suppression des grillages ou barrières limitants ou freinants l'intervention des services de secours. Un camion citerne nécessite une largeur de 4 m et 4 m de hauteur.

Tout ce qui entrave l'accès risque d'engendrer un développement rapide du feu et permettre ainsi l'extension du sinistre.

Alors soyons vigilants : GAFFOFEU est le mot d'ordre du SDIS 18.

Un nouveau service voit le jour : **la météo des forêts**, au même titre que la météo des plages ou la météo des neiges, pour donner en temps réel une information et estimation du risque incendie, à 2 jours, en fonction de la pluviométrie et du vent. Une carte prévisionnelle, évaluée sur une échelle de 1 à 4 sera émise pour chaque département, tous les jours en fin d'après-midi et ce, durant la période de mai à septembre.



## UN PEU DE CIVISME !

**UN GRAND MERCI A CES GÉNÉREUX DONATEURS !**

(Je pense qu'ils vont se reconnaître !)



Les Points d'Apports Volontaires (PAV) ne sont pas des décharges !

La déchèterie se trouve à Aubigny ...



**Amende**  
**de 22 à 150 €**

La voie publique non plus !



**Amende**  
**de 45 à 450 €**

Qu'on se le dise, ces endroits de collecte ne sont pas des décharges municipales, et de plus, renvoient une image vraiment négative de notre village.

Situation navrante et trop souvent observée.

**Le Maire étant officier de police de la Commune, pourra dresser des contraventions à toute personne ne respectant pas les règles de collecte.**

**Pour information, les PAV n'étaient pas saturés.**





## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## PLUI

En 2022, le Conseil Communautaire Sauldre et Sologne a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de :

- Se doter d'un document d'urbanisme unique pour toutes les communes,
- Concilier développement économique, préservation des paysages et maintien des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles populations en assurant un cadre de vie attractif et agréable aux habitants,
- Trouver un juste équilibre permettant le développement harmonieux des communes du territoire.

Pour la conduite de cette démarche, une charte de gouvernance a été élaborée et le cabinet d'étude Cittanova a été missionné pour mener à bien l'élaboration du PLUi.  
Le comité de pilotage du PLUi se réunit régulièrement.

Un cahier de doléances est mis à la disposition des citoyens à l'accueil de la mairie pour émettre suggestions, propositions, oppositions et remarques, aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez également consulter le site internet de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne <https://www.sauldre-sologne.fr/le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal--plui--fr.html> (Au quotidien- Aménagement du Territoire – Plan local d'urbanisme intercommunal PLUi).

Contact par mail : [plui@sauldre-sologne.fr](mailto:plui@sauldre-sologne.fr).





## Panneau école

Lors des travaux du centre bourg, le panneau "école" avait été déplacé avec soins.

Ce panneau date de Mai 1955, il en a vu passé des écoliers....

Il a retrouvé sa place à proximité de l'école élémentaire, sous le tilleul et l'abri aménagé pour les temps de grand froid, pluie ou soleil selon la saison.

## SOS animal errant



Comme vous avez pu le constater, il y a de plus en plus d'animaux errants dans certaines rues de Brinon.

Afin de définir s'il s'agit d'un animal errant ou domestique, nous vous demandons de bien vouloir nous aider.

Si vous voyez un chat ou un chien que vous ne connaissez pas, en divagation, merci de bien vouloir le prendre en photo et envoyer celle-ci à la mairie : [accueil.mairie@ville-brinon.fr](mailto:accueil.mairie@ville-brinon.fr) (en indiquant le lieu) afin qu'il puisse être répertorié.

La Commune dispose d'un chenil dans lequel elle garde les animaux errants avant de les emmener à la SBPA (Société Berrichonne de Protection Animale) de Marmagne, avec laquelle une convention est signée chaque année, si le propriétaire de l'animal n'est pas retrouvé.

Avec l'augmentation des frais de prise en charge des animaux errants gardés au chenil, le conseil municipal a décidé d'appliquer des frais de garde :

- ➔ **30 € la première capture par les services communaux et mise au chenil communal d'un animal errant,**
- ➔ **75 € à partir de la 2<sup>ème</sup> capture du même animal dans l'année.**

## Canicule

Comme chaque année, un petit rappel pour faire face aux fortes chaleurs de l'été et prendre soin de vous par des petits gestes au quotidien :

- ✱ restez au frais et maintenez votre domicile à l'abri du soleil
- ✱ buvez beaucoup d'eau
- ✱ vaporisez-vous le visage et le cou
- ✱ évitez les boissons alcoolisées

Passez un été en toute tranquillité en observant ces simples conseils de sagesse.



## Votre avis nous intéresse

Le comité de rédaction serait désireux de connaître vos attentes, vos goûts et pourquoi pas des idées d'articles ou sujets que vous voudriez voir paraître dans ce bulletin municipal.

Les associations participent activement au contenu de ce bulletin semestriel, qu'elles en soient vivement remerciées.

Une boîte à idées sera mise à votre disposition, à la Mairie, pour recueillir vos souhaits, compliments, mais aussi vos remarques auxquels nous serons attentifs.

Prochain rendez-vous en décembre.

En attendant, la rédaction vous souhaite une bonne lecture et un bel été ensoleillé.



### DIAGNOSTIC SANITAIRE DES ARBRES DE LA SAULDRE

La Commune a décidé de réaliser un diagnostic sanitaire des arbres de la Commune. Pour cette année, elle a missionné l'Agence de l'Arbre pour 18 peupliers près du lavoir, suite à une grosse branche tombée dans la Sauldre l'été dernier.

Le diagnostic révèle que 13 arbres ont des lésions importantes, 2 ont des lésions évolutives et seulement 3 sont sains. Ceci est dû principalement à la présence de fissurations et de cavités ouvertes.

A la suite de ce diagnostic, l'agence de l'arbre nous a émis des préconisations, à savoir :

→ En priorité : 1 abattage en tout urgence, 6 réductions de taille et 1 taille sanitaire.

→ En gestion : 7 tailles sanitaires (à faire d'ici 2 ans).

A la suite de ce diagnostic, la Commune a missionné Florian Brault, un élagueur de la commune, pour abattre le peuplier dangereux, et la taille sanitaire de 16 peupliers près du lavoir et de l'autre côté de la route près de l'ancien garage.



### UNE NOUVELLE ÉPAREUSE

La Commune a remplacé son ancienne épaveuse Kuhn achetée en 2010, par une nouvelle de la marque Norémat. Cet achat était prévu au budget primitif 2022, mais compte tenu des délais, elle n'a été livrée qu'en début d'année 2023.

Le coût de cet achat est de 38 150 € HT et financé par un emprunt AGILOR auprès du crédit Agricole Centre Loire à un taux de 0% sur 5 ans.

L'ancienne épaveuse a été reprise par le fournisseur pour un montant de 3 000 € net de taxes.

Ce type de matériel est important pour la Commune qui compte plus de 300 kilomètres de chemins ruraux, mais aussi pour nettoyer tous les accotements sur le domaine communal.



## SIAEP



### ETUDE PATRIMONIALE ET SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE.

Le Syndicat d'Adduction en Eau Potable a la nécessité de réaliser une étude de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

Pour mener à bien cette étude, Cher Ingénierie des Territoires (CIT) effectue la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le syndicat.

Après consultation et appels d'offres, le cabinet Impulse a été retenu pour un montant de 63 998,00 € HT avec les tranches optionnelles.

Véolia Eau fera une prestation d'assistance du bureau d'études pour le géoréférencement lors de cette étude patrimoniale, pour un montant de 2 950 € HT.

Ces travaux sont subventionnés à 80% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, soit 55 800,64 €. L'autofinancement pour le syndicat s'élève à 13 950,16 €.

L'étude a débuté début juin, pour une durée de 18 mois.

Le SIAEP vous demande de signaler tout problème d'eau colorée durant cette étude patrimoniale, afin d'en avertir le cabinet d'étude, et de gérer le problème le plus rapidement possible.

Merci de votre compréhension durant cette période.



## CYBER MALVEILLANCE



Devant la recrudescence des attaques informatiques, le gouvernement a mis en place un site dédié aux victimes de ces malveillances.

Quelques consignes sont à appliquer pour réduire ces risques :

- méfiez-vous des messages inattendus dont vous ignorez l'origine
- vérifiez vos sites d'achats, nombreux sites marchands sont douteux
- maîtrisez vos réseaux sociaux et sécurisez l'accès par un mot de passe solide (majuscule, nombre de caractères spéciaux)
- séparez vos usages personnels et professionnels
- évitez les réseaux WiFi publics ou inconnus

Consultez le site sur : [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

Sauvegardez régulièrement vos données, réalisez les mises à jour proposées qui renforcent votre sécurité, utilisez un anti-virus et téléchargez vos applications sur les sites officiels.

Dans le même registre, un nouveau service est mis à votre disposition pour vous protéger et vous défendre face à des abus ou arnaques en tout genre.

[www.signal.conso.gouv.fr](http://www.signal.conso.gouv.fr)

**Signal  
Conso**

**Un nouveau  
service public au  
bénéfice des  
consommateurs !**

*Problème lors d'achats en ligne ?  
Produit qui ne fonctionne pas ?  
Rongeur dans un restaurant ?  
Victime d'une arnaque ?  
Problème de livraison ?  
...*

[signal.conso.gouv.fr](http://signal.conso.gouv.fr)

QR code:

Smartphone showing the Signal Conso app interface.

Logo: DG CCRF

## VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE ANNE-CHARLOTTE BERTRAND

Le mercredi 11 janvier, nous avons reçu Madame Anne-Charlotte Bertrand, Sous-Préfète de l'arrondissement de Vierzon.

Celle-ci a tenu à se rendre auprès de chaque municipalité de sa circonscription, afin de mieux connaître les besoins de nos villages et apprécier les demandes de chacun pour apporter le soutien financier nécessaire par la suite.

Présentation des élus, du personnel administratif, culturel et technique, visite de la bibliothèque, de l'agence postale communale et du musée « la Maison de la forêt », l'église, quelques commerces et la collocation pour seniors « Art Beau et sens », sans oublier la présentation des travaux du centre bourg et des futurs travaux avec des financements de l'état pour la rénovation thermique des bâtiments scolaires en 2023-2024 (école primaire, école maternelle et restaurant scolaire) et autres bâtiments communaux en 2025 (bibliothèque, agence postale communale et maison de la pêche).

La visite s'est terminée à la Zone Artisanale des Pointards :

- A la Brasserie du Contrevent, avec une explication sur la fabrication de leurs bières artisanales à base de malt biologique,
- Sodilec, par une visite de leurs locaux et un exposé sur leurs domaines d'intervention en automatisme industriel et spécifique, le câblage et l'électricité industriels, la conception de logiciels informatiques, de la formation et de l'assistance technique,
- Euromac, entreprise familiale spécialisée dans la fabrication d'alésiors, tournée désormais vers l'industrie du futur et l'automatisation progressive de la production,
- L'Usine Trigano Remorques, société européenne, spécialisée dans la conception et la fabrication de véhicules et d'équipements de loisirs, avec les remorques sur le site de Brinon.

Madame la Sous-Préfète fut enchantée de cette visite et a promis de revenir dans notre charmant village solognot.



Entreprise Trigano



Entreprise Euromac



Brasserie du Contrevent



Devant le Caquetoir



Entreprise SODILEC



## I-CAD



### C'est quoi ?

Votre animal domestique est identifié par une puce ou un tatouage, ces données sont enregistrées et constituent la carte d'identité de votre animal de compagnie, indices biens utiles, lorsque toutou ou minou échappe à votre surveillance.

En cas de déménagement, de changement d'adresse postale ou de numéro de téléphone, pensez à le signaler à I-CAD.

### Pourquoi mettre à jour cette identification est indispensable ?

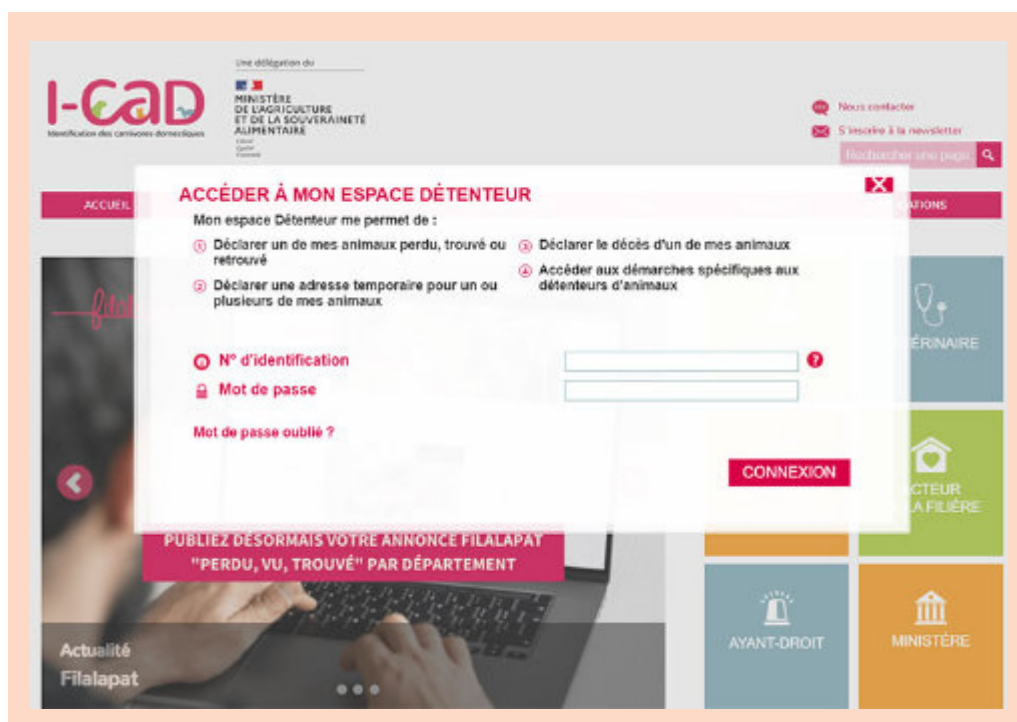
Si vous déménagez, que vous changez d'adresse mais que la puce électronique de votre chien n'est pas mise à jour, en cas de fugue, ou de perte de votre chien, comment le vétérinaire ou le refuge pourra-t-il vous contacter ? Notez bien que si au bout de 8 jours ouvrés le propriétaire est injoignable ou que le chien n'est pas réclamé, le refuge peut le faire adopter par une autre personne...

### Comment changer ses coordonnées en ligne sur I-CAD.FR

Votre chien est identifié par puce électronique, répertorié à I-CAD : **vous pouvez/devez faire vous-même la mise à jour de vos données.**

Vos modifications sont prises en compte instantanément.

**Pour trouver vos identifiants de connexion, référez-vous au document envoyé avec la carte I-CAD de votre animal.** En quelques clics vous pouvez changer l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse email de contact.



1. Une fois connecté sur le site I-CAD.
2. Allez dans l'onglet « détenteur ». Utilisez vos identifiants pour accéder à votre compte et à votre tableau de bord.
3. Cliquez sur l'onglet « Mon animal » puis dans le cadre « information détenteur ». Cliquez sur le bouton « modifier ».
4. Procédez au changement d'adresse puis validez pour enregistrer vos modifications.



# ASSAINISSEMENT

## ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Conformément à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, la Commune doit réaliser tous les 10 ans une étude diagnostique de son système d'assainissement collectif.

L'ancienne étude datant du 20/07/2008 (avec des compléments d'études en 2014/2015) et du fait d'une forte sensibilisation du réseau d'assainissement collectif aux intrusions d'eaux claires parasites, il est nécessaire de lancer une nouvelle étude pour définir un programme de travaux en vue d'améliorer le fonctionnement global du système d'assainissement collectif.

Cher Ingénierie des Territoires (CIT) a été choisi pour effectuer la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Après consultation et appels d'offres, le cabinet Merlin a été retenu pour un montant de 59 356.03 € HT avec les tranches optionnelles.

Ces travaux sont subventionnés à 70% (hors option réseau d'eaux pluviales) par l'Agence de L'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental du Cher.

L'étude a débuté début juin, pour une durée d'un an.

DÉPENSES			RECETTES			
Nature de la dépense	Montant du projet		Financements	Montant subventionnable	Taux de l'aide en %	Montant de la contribution attendue
Dépenses d'investissement	62 593.03 €	HT	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	54 893.03 €	50%	27 446.52 €
			Conseil Départemental du Cher	51 656.23 €	20%	10 331.25 €
<u>Décomposition :</u>						
Prestation AMO "CIT18"	3 236.80 €	HT				
Etude Tranche ferme	47 120.07 €	HT	<b>Total des ressources externes</b>			<b>37 777.77 €</b>
Etude TO1 "Géoréférencement du réseau EU"	479.80 €	HT				
Etude TO2 "Géoréférencement des branchements EU"	4 056.36 €	HT				
Etude TO3 "Mise à jour des plans du réseau de collecte des eaux pluviales"	6 380.00 €	HT				
Etude TO4 "Géoréférencement du réseau EP et ouvrages associés"	1 320.00 €	HT	<b>Autofinancement</b>			<b>24 815.26 €</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>62 593.03 €</b>	HT	<b>Total des Recettes</b>			<b>62 593.03 €</b>





## TUILERIES ET BRIQUETERIES DE SOLOGNE

### PETIT HISTORIQUE DE LA TUILERIE DE BRINON

L'histoire débute au XIXe siècle. Elle se terminera en 1968 avec la fermeture des lieux qui disparaîtront définitivement en 1990.

En effet, tout a été rasé, il ne reste aucune trace de ces bâtiments.

A cette date, la tuilerie ne pouvait plus rivaliser avec les briqueteries environnantes plus modernes. Pourtant sa production, de qualité très appréciée, était surtout utilisée dans la construction de bâtiments publics et d'églises.

Lors de la première guerre mondiale, l'usine est réquisitionnée pour l'effort de guerre. Elle continuera à prospérer jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Après les conflits, la production reprendra pour s'arrêter finalement dans les années 1960.

Seuls témoins de cette activité, quelques photos anciennes qui ont été recueillies et dont la plupart d'entre elles se trouvent dans un document édité par le GRAHS (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne).

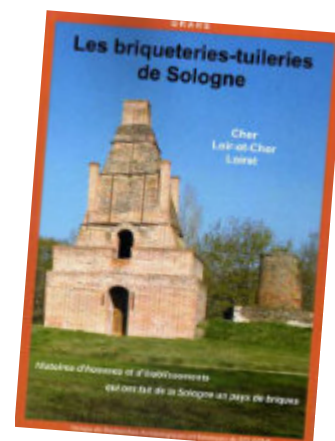
### OU SE SITUE-T-ELLE ?

Son emplacement, sis au lieu-dit « Le vieux Péroué » à la sortie de Brinon sur le route de Chaon, près du canal de la Sauldre, a probablement facilité l'acheminement de la glaise nécessaire à la fabrication. Cependant, aucune trace de l'acheminement du produit fini ne subsiste.

### FABRICATION

Malgré une diversification importante de la production, l'usine n'a pu survivre :

- Briques de toutes sortes
- Tuyaux de drainage
- Tuiles de pays
- Faïtières personnalisées
- Carrelage en terre cuite
- Mitres particulières, etc...



Cet article n'a pas pour but de relater tout l'historique de cette briqueterie Brinonnaise. Si vous êtes intéressés par le sujet et désirez en savoir plus, vous pouvez consulter le livret édité par le GRAHS : Edition Hors-série de 2012 ou Wikipédia sur les briqueteries.



## Daniel Caillot

Rendons un hommage à Daniel Caillot, notre centenaire, décédé le 25 juin 2023 à l'âge de 101 ans.

Daniel s'en est allé après avoir connu la déportation à l'âge de 20 ans, dans un camp usine de Berlin, en 1942 où il fut battu. Il a participé à la Résistance, afin de défendre notre pays.

Par la suite, il devient costumier pour le Crazy Horse Saloon, côtoya de nombreux artistes, comme Pierre Tchernia ou Louis de Funès, lors des tournages de films.

Après avoir passé sa vie active en région parisienne, il décida de revenir habiter à Brinon avec son épouse, dans la maison de ses grands-parents, lors de sa retraite.

Il a toujours participé activement aux cérémonies commémoratives en tant qu'ancien combattants. Il était également très impliqué dans la vie sociale du village au sein de plusieurs associations.

La Commune a perdu une de ses « figures » mémorable et partageons la peine de ses proches.



## LE COMITÉ D'ENTRAIDE

Les manifestations organisées en 2022 ont permis d'offrir 212 bons cadeaux de 15 euros à nos anciens.

Notre association organise sa fête de l'amitié le samedi 5 août : avec un repas dansant, salle Jean Boinvilliers, animé par Jean-François Carcagno.

Une sangria en apéritif est animée par la chorale Olivier et son équipe.

Les 14 et 15 octobre 2023, de 10h à 18h, une vente déballage de vêtements, chaussures, jouets, linge vente déballage de vêtements de maison, à petits prix sera organisée.

Vous trouverez également bientôt chez nos commerçants la tombola du comité. Le ticket sera au prix d'un euro, de nombreux lots sont à gagner.

Tous les bénéfices de ces manifestations permettront de gâter nos aînés à Noël prochain.

France Mangematin et son équipe.



Une partie de l'équipe lors de la vente/déballage du 22 octobre 2022



## THÉÂTRE

### Dans les coulisses des Bouffonneries.

- Vous avez choisi la prochaine pièce?
- Les répétitions ont commencé ?

Nous lance-t-on à l'approche du mois de novembre.

Et oui, bien sûr ! Nous avons retenu une pièce et avons débuté les répétitions depuis bien longtemps déjà !!!

Pour en savoir plus sur le sujet, pénétrons dans les coulisses des Bouffonneries...

Lister les différentes étapes de la préparation serait trop long et fastidieux. Mais, sachez que, du choix de l'œuvre au jour du spectacle, en passant par l'apprentissage des rôles et les très nombreuses répétitions (2 fois par semaine depuis le mois de mars, le soir après "l'turbin" pour la majorité des acteurs), l'installation de la structure sur la scène, celle de la salle avec buvette et gourmandises confectionnées pour l'entracte, nous ne chômons pas !

Et bien évidemment, la mise en scène, les décors, les costumes, les maquillages, les musiques, les bruitages, tout est fait maison...

En somme, beaucoup de travail avec tous les dévoués bénévoles qui nous apportent depuis tant d'années leur soutien indéfectible.

En contrepartie, quelle joie pour nous acteurs, malgré le stress, de pouvoir apporter au final ces moments trop rares de rires et de convivialité.

Puisqu'on en est aux confidences, il faut vous raconter aussi notre journée à Paris pour une détente culturelle avec nos fidèles bénévoles, chacun ayant payé son écot pour participer à cette sortie entre amis.

Nous avons assisté le 26 Février dernier, au théâtre des variétés, à la représentation d'une pièce de Laurent Ruquier: "Je préfère que l'on reste ensemble" avec Michèle Bernier et Olivier Sitruk.

Après un agréable voyage en autocar et un déjeuner très sympathique dans un petit resto, non loin du théâtre, nous avons apprécié la verve et la tonicité de Michèle Bernier et le jeu d'Olivier Sitruk. Et "cerise sur le gâteau", deux de nos camarades, Micheline et Sonia, ont eu la bonne surprise d'être choisies pour monter sur scène et jouer les figurantes en début de spectacle...

Quel magnifique souvenir pour tous et quelle excitation dans l'autocar pendant le retour à Brinon !

## Club des Aînés de Brinon

Comme chaque année avec le Club des Aînés de Clémont, nous avons organisé notre repas d'été le 8 juillet dernier à la Maison de la Pêche de Clémont.

Cette année, à la demande de beaucoup de personnes, était au menu une paëlla en remplacement du cochon grillé.

A cette occasion, un appel a été lancé aux personnes de bonne volonté afin de succéder à la présidence du club et ainsi former un nouveau bureau.

Les volontaires peuvent laisser un message à la Mairie ou contacter Ibéria au 06.08.65.37.88. Celle-ci vous aidera pour les démarches à effectuer.

Une assemblée générale sera organisée dès que possible.



Préparation de la Paëlla

## La Maison de la Forêt

Dominique Girard, ancien président de l'association de la « Maison de la Forêt » de 2014 à 2021, avait suggéré une sortie au Zoo de Beauval afin de remercier les membres qui ont tenu des permanences au musée durant les week-ends.

17 personnes ont répondu présent pour cette sortie qui a eu lieu le jeudi 30 mars dernier.

Bien sûr, nous avons eu une petite pensée pour les personnes qui nous ont quitté, Christiane, Bernard et Michaël.

Une agréable journée dans la bonne humeur et heureux de se retrouver tous ensemble.







## DEUX MANIFESTATIONS EN CE MOIS DE MAI

### LE 28 MAI DERNIER, PLACE DE LA JACQUE, LA TROISIÈME ÉDITION DE L'EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Sous un soleil radieux, ont pris place près de 100 voitures, anciennes et sportives, toutes aussi belles les unes que les autres.

Le public nombreux avait fait le déplacement pour admirer ces belles mécaniques, et certains chanceux ont eut l'honneur de faire un tour de Brinon dans ces voitures.

L'association «La pêche de Sologne Brinon/Clémont » avait pris en charge la restauration du midi ainsi que la buvette.

Une très belle journée, très conviviale, très appréciée par tous, où nous pouvons dire un grand bravo aux membres de la commission culture et à l'association pour ce succès.

Tout le monde s'est donné rendez-vous en mai 2024.



### BEAU SUCCÈS ÉGALEMENT LE 20 MAI POUR LE SPECTACLE DE RUE.

Dans le pré de la salle Jean Boinvilliers, la compagnie ELMUT VON KARGLASS nous a fait son « DÉFILÉ DE HAUTE CULTURE ».

Un spectacle alliant humour, acrobatie et jonglage a ravi pendant 1 heure un public venu nombreux. Près de 90 personnes s'étaient déplacées pour assister à cette agréable représentation. Un spectacle gratuit pour le public.





# LA GYM TONIC

La saison de la Gym Tonic s'est terminée le 29 juin dernier, mais l'année n'est pas finie ; les cours reprendront le 14 septembre 2023. Le 7 septembre se tiendra l'Assemblée Générale à 18h à la salle Jean Boinvilliers.

Comme vous le voyez sur les photos nous essayons de maintenir cette association avec beaucoup de volonté. En plus du Téléthon et de la journée du goût de la fin d'année 2022, nous avons organisé cette année la randonnée du mois de mai qui a réuni une cinquantaine de marcheurs.



Pour clôturer la saison, la randonnée « Au clair de lune » du 1<sup>er</sup> juillet avec la fromagée à la salle Jean Boinvilliers, a elle aussi innové puisque l'on a pu parcourir le village accompagné de quelques mots d'histoire...

Je remercie le bureau et toutes les adhérentes, qui sans eux, ces manifestations n'existeraient pas.

Nous participerons à la journée du patrimoine, au forum des associations et nous préparons avec beaucoup d'enthousiasme la journée du goût du 14 octobre ainsi que le Téléthon.

L'association vous aide, à tout âge, à maintenir votre forme en vous proposant trois cours par semaine :

- le lundi de 18 h de 19h
- le mardi de 15h à 16h
- le jeudi 18 h à 19h



Pour la prochaine saison nous espérons vous proposer des ateliers d'initiation (yoga, chi kong,...)

J'espère que vous viendrez nombreux à nos futures manifestations et pourquoi pas à nos cours de Gym Tonic !

Merci à vous.



la Présidente et le bureau





## CLUB CYCLISTE BRINONNAIS

### « LA GRANDE FORME »

L'année 2023 s'annonce rayonnante pour le C.C.B.

En cyclo-cross, le Club s'est illustré par de belles victoires :

- Au régional, Pauline termine 2<sup>ème</sup>, Alexandre 3<sup>ème</sup> et Yann 5<sup>ème</sup>.
- Au national, Pauline signe son 1<sup>er</sup> top 10 en terminant 9<sup>ème</sup>, Alexandre après une belle bagarre termine 14<sup>ème</sup>, Yann après une chute et bris de dérailleur termine 41<sup>ème</sup>.



Les randonneurs ne sont pas en reste avec de belles randonnées sur Brinon et à l'extérieur.

Après plusieurs blessures, pour la reprise, le 9 mai, tout l'effectif était présent pour une sortie dans le parc du Château de Chambord. Une excellente journée, bonne ambiance avec casse-croûte le midi, et visite de la chocolaterie Max Vauché à Bracieux

Chez nos compétiteurs, ça bouge ! En effet, un jeune orléanais de 17 ans a rejoint le club. Jules RIFFAULT pratiquera avec Yann la route et le VTT en FFC. (Fédération Française de Cyclisme).

Pauline a intégré au mois de février, après un stage dans le sud, une « team » de l'Isère, où elle évolue en division nationale (route FFC), mais en UFOLEP, elle court toujours sous les couleurs du CCB.

Après leurs stage dans le sud, nos compétiteurs sont en pleine forme avec déjà plusieurs podiums en VTT et route.

Dimanche 21 mai, au Championnat du Cher de « contre la montre », Pauline, Yann et Alexandre décrochent le titre, chacun dans leur catégorie, excellente journée ! Pierre remporte sa 2<sup>ème</sup> victoire de la manche de coupe régionale de VTT FFC, Christophe 3<sup>ème</sup>, et Jules 2<sup>ème</sup> chez les jeunes.

Dimanche 4 juin, le CCB fût sur tous les fronts : 11 randonneurs sur les chemins ; au Championnat régional de VTT en FFC à Sancerre, Pierre décroche le titre en master 2 pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Jules en catégorie jeune monte sur la troisième marche ; Yohann remporte en solo les 4 heures VTT d'Azay sur Cher ; Alexandre, en route, remporte le grand prix des échelles bleues à Villemurlin, Pauline 11<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> Féminine, et Yann chez les jeunes termine 3<sup>ème</sup>.





## LA PECHE DE SOLOGNE BRINON - CLÉMONT

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le 11 mars dernier. A cette occasion, nous avons procédé comme chaque année à un lâcher de truites dans la Sauldre à Brinon et Clémont.

Cette ouverture a eu lieu par un temps humide et froid, ce qui explique la faible nombre de participants et le nombre insignifiant de prises.

Nous avons donc procédé à un deuxième lâcher de truites 3 semaines plus tard, mais cette fois-ci à l'étang communal de Brinon en espérant un meilleur résultat et une météo favorable !!!

Concernant la météo, ce ne fût pas le cas, mais le nombre de participants et de prises se sont légèrement améliorés, mais sans plus.

Croisons les doigts pour l'année prochaine !!!

Le 1<sup>er</sup> avril, nous avons organisé la traditionnelle soirée choucroute à la Maison de la Pêche de Clémont. Soirée qui a réuni environ 190 convives que nous tenons à remercier pour leur présence et leur participation. Cette soirée s'est déroulée comme tous les ans dans une bonne ambiance et s'est achevée autour des 2 heures du matin.

Le 13 mai, le concours de pêche à l'étang communal a réuni 14 pêcheurs (adultes et enfants). Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et sous un temps clément (à part le soir au moment de replier les barnums !!!). De nombreux visiteurs sont venus tester la buvette et les grillades, nous tenons à les remercier de leur participation.

D'autres manifestations ont suivi : la fête de la pêche du 4 juin à l'étang communal, la pêche aux poissons chats du 23 juillet à la Gare du Tertre, puis la fête du four à pain le 30 juillet à l'écluse de Lauroy à Clémont.

Notre école de pêche compte une quinzaine d'adhérents, la présence régulière étant d'une dizaine d'enfants âgés de 6 à 10 ans, que nous recevons tous les mercredis après-midi de 14h à 15h30.

Selon les semaines, les prises de gardons varient en fonction de la météo (Vent du Nord, rien ne mord !!), les lignes s'emmêlent plus ou moins mais dans l'ensemble tout se passe dans une bonne ambiance.

La traditionnelle sortie « pêche à la truite » à Saint Aignan a eu lieu le 28 juin et a ainsi clôturé la saison 2023 de l'école de pêche.

Notre troisième « Family Bad Night » a eu lieu le 13 mai 2023 et a remporté un grand succès.

Adultes et enfants ont tous joué le jeu, c'était le moment que les enfants attendaient pour pouvoir défier les parents. Quelle joie !!

Une petite partie de la soirée plongée dans le noir pour le grand bonheur des jeunes qui ont joué avec les volants et filets lumineux.

Le bureau du Brinon Badminton Club tenaient à remercier les parents pour avoir pâtissé de bons gâteaux pour la buvette de cette manifestation.

Un grand merci à vous tous.

Nous tenons à vous informer qu'il y aura des changements pour la saison 2023/2024 pour la reprise du Badminton.

La Présidente.

## LE BADMINTON





## LE COMITÉ DES FÊTES

### CACHE CACHE A L'ŒUF

Comme tous les ans, le Comité des fêtes a organisé le jour de Pâques son cache-cache à l'œuf.

Rendez-vous était donné à 11h sous le kiosque inauguré dernièrement par la municipalité près du jardin anglais.

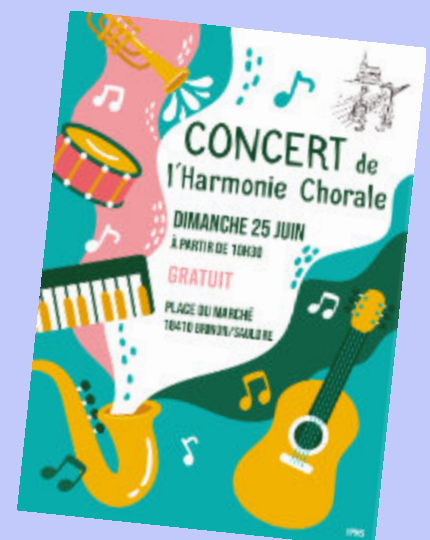
Des œufs en polystyrène avaient été cachés par les membres du comité. Une quarantaine d'enfants étaient présents accompagnés de leurs parents et grands-parents.

Chaque enfant est reparti avec une pochette garnie de chocolats dont des œufs confectionnés par Monsieur Moussy, boulanger à Brinon-sur-Sauldre.



## L'Harmonie Chorale

Pour célébrer la Fête de la musique, l'Harmonie Chorale a proposé un concert gratuit sous le Caquetoir le dimanche 25 juin dernier.





# LE TENNIS CLUB SOLOGNE



Deux saisons après la reprise, le TC Sologne est heureux d'accueillir cette année 13 enfants âgés de 6 à 14 ans sur ses créneaux d'entraînement le samedi matin de 10h à 12h.

L'intérêt pour notre sport semble donc se confirmer et nous enregistrons, à ce jour, une nouvelle adhésion pour la rentrée de septembre. L'effectif adulte est quant à lui stable avec 7 licenciés.

Côté compétition, nous n'avons pas participé aux championnats de printemps en catégorie senior par manque de disponibilité des joueurs. Nous espérons cependant pouvoir renforcer notre effectif adulte pour y participer à nouveau dès l'automne prochain.

A ce titre, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

- par mail [tenniscclubsologne@gmail.com](mailto:tenniscclubsologne@gmail.com) ou par téléphone Quentin LANDRY 06 86 69 53 88

### Petit point sur le fonctionnement et les tarifs

- Location ponctuelle d'un terrain : **5€** par séance
- Licence du club et/ou cotisation annuelle au club pour accès illimité aux terrains :

	Tarif licence TC Sologne	Licencié extérieur (Accès limité aux terrains)
6 ans et -	15€	10€
7-18 ans	30€	20€
+ 18 ans	40€	30€

Merci d'effectuer vos demandes d'adhésion directement aux coordonnées ci-dessus.

Pour conclure, nous souhaitons remercier tous nos adhérents pour l'intérêt qu'ils nous témoignent, le Bar/PMU «Le Solognot» pour sa gestion rigoureuse de l'accès aux courts, ainsi que la municipalité pour son précieux soutien au quotidien.

Sportivement, l'équipe du TC Sologne.







## RAID 2CV EN TUNISIE

DU 14 AU 23 AVRIL, S'EST DÉROULÉE LA COMPÉTITION « RAID OFF ROAD » POUR 2CV CITROËN EN TUNISIE.

Nous sommes fiers de deux Brinonnais : David CHAISNE et Thibaut MAUGER au départ de cette compétition dans le sud de la Tunisie.

Arrivés en Tunisie par bateau le 13, le départ était donné le 14 de Nabeul.

Chaque jour, navigation au roadbook : Thibaut le copilote guidait David le pilote.

2 500 km de routes et de pistes en 10 étapes.

Arrivée le 23 à Douz.

Ce fut une belle aventure, très physique. Entre 2 étapes, il a fallu une nuit pour changer le moteur de la voiture qui avait lâché, mais nos deux compères n'ont rien lâché, terminant 6<sup>ème</sup> de ce raid, ce qui est un exploit.

Grand bravo à eux, et nous espérons les retrouver bientôt dans de nouvelles aventures.





## LES COURS D'EAU DE BRINON

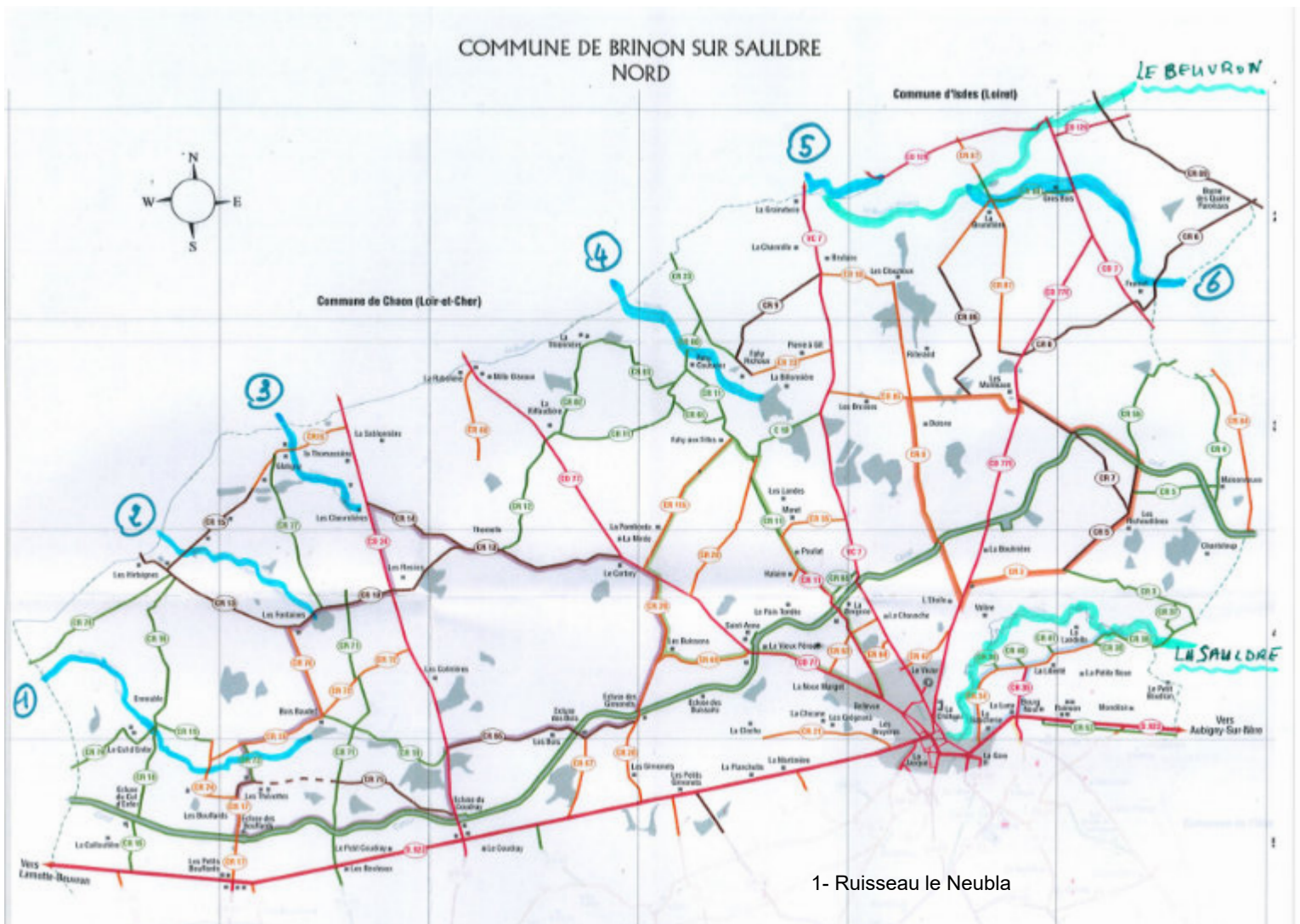
### CONNAISSEZ-VOUS LES PETITS ET GRANDS COURS D'EAU DE BRINON ?

Le Beuvron est long d'environ 115 kilomètres, et traverse le Loiret, le Cher et Loir et Cher.

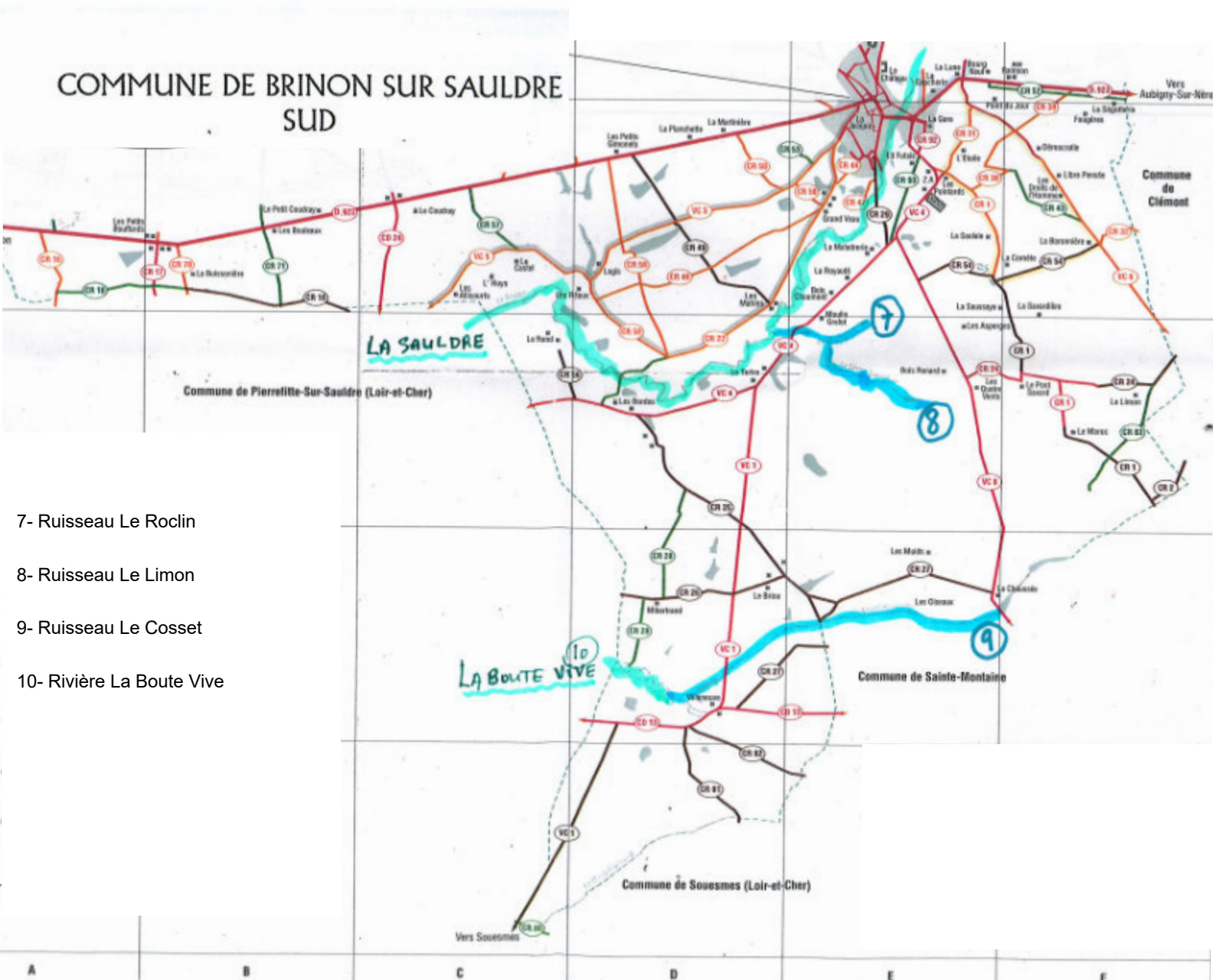
Le bassin du Beuvron comprend 249 affluents pour un linéaire total de cours d'eau de 1 028 km. Il concerne 79 communes.

Le SEBB (Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron) est composé de huit syndicats de rivières dont sept sont associés à cette démarche.

Le syndicat de la vallée de la Bièvre l'a refusé.



## LES COURS D'EAU DE BRINON



### LA SAULDRE

D'une longueur de 183 km, elle prend sa source à Humbligny (CHER) et se jette dans le Cher au niveau de Châtillon -sur- Cher. Rivière de première catégorie, elle est gérée par le SYRSA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Syndicat Mixte de Renaturation des Sauldres et leurs Affluents, il regroupe 47 communes et 5 Communautés de Communes. Ses missions consistent à restaurer la qualité du cours d'eau, surveiller, conseiller et appuyer techniquement les collectivités et riverains. Ses principaux affluents sont : Rère, Petit Sauldre, Oizenotte, Nère, Boute vive qui coule également à Brinon.

Le saviez-vous ? le mot Sauldre vient du mot saule.

Cette année, nous sommes placés en alerte sécheresse. Alors soyons vigilants avec nos ressources en eau et consommons raisonnablement pour éviter de connaître des coupures ou diminution de débit.

A ce sujet, Brinon a fait le choix d'alléger son fleurissement, en réduisant par moitié la quantité de jardinières et en privilégiant des variétés résistantes et peu gourmandes en eau.





## LE PRESBYTÈRE



Dans notre précédent Caquetoir, nous fêtons les 25 ans de notre bibliothèque.

Mais avant que ce bâtiment soit un lieu de lecture, il avait une toute autre fonctionnalité. A quoi servait-il ? Qui vivait là ?

Cette immense bâtisse était un presbytère. Certains demanderont : qu'est ce qu'un presbytère ? Et bien, c'était tout simplement le lieu d'habitation d'un curé.

Nous avons très peu d'éléments sur ce bâtiment. Nous savons qu'il a été construit en 1895 à quelques mètres de notre église.

Plusieurs curés à Brinon y ont séjournés dont les plus connus : le Curé Enot, le Curé Vincent et le Curé Marquis.

Selon une source Brinonnaise c'est l'abbé Enot qui a instauré la messe de la «Saint Blaise» pour nos agriculteurs.

Le presbytère était le lieu de résidence du curé. Il y vivait à l'année et généralement avec sa mère et sa sœur d'où le nombre de cheminées sur l'habitation. (Enfin on suppose !).

Et oui le chauffage central n'existait pas...

Le dernier occupant de ce lieu a été le père Marquis jusqu'en 1993.

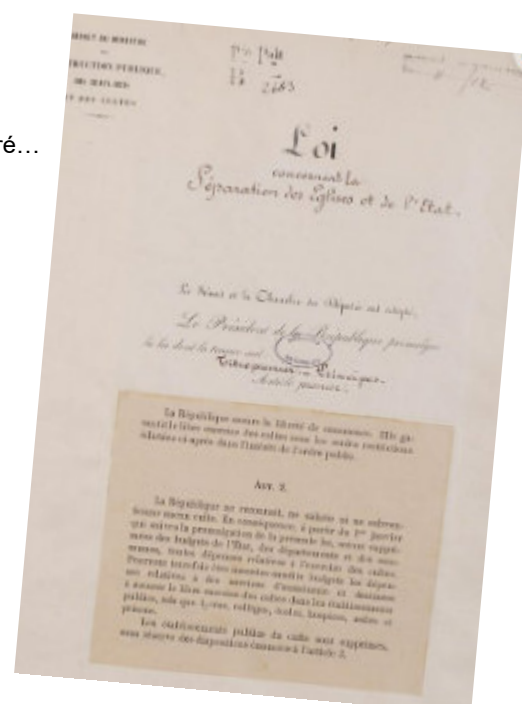
Le père Marquis était une figure de Brinon car, qui n'a pas été baptisé ou marié par ce curé...

### Maintenant faisons un petit cours d'histoire :

C'est suite à la loi du 9 Décembre 1905 sur la séparation de l'Église et l'État, que le presbytère devient la propriété de la Mairie. Bien qu'elle ne mentionne pas explicitement le terme, la loi de séparation des Églises et le l'État est considérée comme le texte fondateur de la laïcité en France. En mettant fin au régime du Concordat, mis en place par Napoléon en 1802, la loi de 1905 acte la neutralité de l'état vis-à-vis de l'ensemble des religions.

### Et pour conclure :

Beaucoup de travaux ont été effectués afin que ce lieu reste en parfait état et soit toujours une fierté de Brinon.



## L'UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné notre ami pour son dernier voyage.

Notre article étant rédigé, nous avons choisi de ne pas le modifier.

Le 8 mai 2023 à Brinon sur Sauldre, se déroulait la commémoration de la victoire de la Guerre Mondiale de 1939/1945, avec la présence de la municipalité, des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie Sauldre et Sologne, des enfants des écoles, le public, et bien sûr les membres de l'association de l'Union Nationale des Combattants de Brinon, avec leurs drapeaux.

La première Adjointe au Maire, Madame Denise Soulat, dirigeait les opérations : dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, minute de silence, lecture du message national par notre doyen des anciens combattants de Brinon, Daniel Caillot.

Daniel Caillot, qui, à 101 ans, et sans lunettes, nous a tous émus par cet hommage rendu à nos soldats morts pour la France. L'Harmonie nous a accompagné ainsi que les enfants des écoles, les pompiers et le public pour entamer la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est terminée par une remise de médailles :

- Mérite de l'U.N.C : Médaille échelon Argent à Madame Roberte Foltier, veuve du premier Président de l'association des anciens combattants d'Afrique du Nord depuis 1957 et qui a toujours secondé son mari dans ses fonctions de Président. Éluë depuis 2013 secrétaire de la section, elle est présente à toutes les cérémonies patriotiques.
- Mérite de l'U.N.C : Médaille échelon Argent à Monsieur Serge Baron, Vice Président de l'association depuis 2013, qui a œuvré comme organisateur des différentes cérémonies patriotiques contribuant ainsi à la reconnaissance du monde combattant. Il est toujours présent avec son accordéon aux cérémonies ludiques.
- Mérite de l'U.N.C : Médaille échelon Argent à Monsieur Albert Simon, Trésorier de l'association depuis 2013, qui a œuvré comme organisateur des différentes cérémonies patriotiques, pour le bon déroulement des cérémonies ludiques et plus particulièrement du traditionnel méchoui. Il n'hésite pas à accueillir tous les membres et leur famille dans sa ferme.
- Il a été remis l'insigne de soldat de France aux nouveaux entrés dans l'association : Monsieur Maurice Athimond, Monsieur Daniel Meunier et Monsieur Roger Rousseau.



C'est avec bonheur que le Président Marcel Delorme a remis ces médailles et insignes. Après le vin d'honneur à la cantine offert par la municipalité, le repas à la Solognote s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Notre association des combattants de Brinon se réduit de plus en plus. De nouveaux membres seraient les bienvenus, ayant fait leur service militaire ou non.





## L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique assure un enseignement musical complet, à proximité et à des tarifs attractifs comparables à ceux pratiqués par les 2 écoles du canton d'Aubigny sur Nère.

Les formations proposées vont de l'éveil musical à partir de 4 ans, à l'apprentissage du solfège et d'un instrument pour tous. Sont enseignés, le saxophone, la clarinette, le haut-bois, la flûte traversière et à bec, la trompette, le piano et l'initiation à la batterie.

Le mercredi 21 juin 2023, l'audition des élèves de l'École de musique, initialement prévue sous le kiosque, s'est finalement déroulée dans l'Espace culturel de la Bibliothèque, la météo en ayant décidé autrement.

Les élèves ont présenté, seuls ou en groupe, plusieurs morceaux et comptines préparés avec Marc Vicaire, notre professeur de musique.

Je tiens à remercier les élèves et parents d'élèves et toutes les personnes présentes, merci également à Lionel Pointard, Maire de notre commune, ainsi qu'à ses adjoints et conseillers présents à cette audition 2023.

La rentrée musicale 2023/2024 aura lieu le vendredi 8 septembre avec au préalable, une réunion d'informations et d'inscriptions planifiée le mardi 5 septembre à 18h00, salle du Mille-clubs.

L'École de Musique sera présente au forum des associations prévu le samedi 16 septembre 2023.

Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site internet de la mairie de Brinon, rubrique Associations/Union Brinonnaise/École de musique.



Bien musicalement,  
Gérard Gaucher  
pour le bureau de l'EDM





## LES MISS DU COMICE

### ARGENT SUR SAULDRE ORGANISE CETTE ANNÉE SON COMICE AGRICOLE

Concours de labours et défilé des chars seront au programme les 9 et 10 septembre prochains sur le thème des « Pays du monde ».

Les « Fermes ouvertes » auront lieu en amont, le week-end du 2 septembre, avec plusieurs exploitations à visiter sur le canton.

Mais qui dit Comice dit élection de sa miss, ou plutôt sa Reine ! Et c'est lors d'une manifestation festive et colorée, qu'elle a été élue, organisée par le Comité des Fêtes d'Argent Sur Sauldre, à la salle Jean Boinvillers

Près de 350 personnes sont venues soutenir et applaudir ces jolies demoiselles : 13 candidates en lice qui nous ont offert un spectacle de qualité sous la houlette d'Hervé, leur chorégraphe.

Brinon comptait deux candidates : Axelle Depeint et Lucie Marteau-Lacour.

Thaïs (Clémont) a été élue Reine du Comice, Lucie (Brinon), sa première dauphine et Marie (Aubigny) sa deuxième dauphine.

Bravo à toutes les candidates pour leur participation.



### PROGRAMME DU COMICE AGRICOLE 2023

- 2 septembre :** visite des exploitations
- 9 Septembre :** Concours de labours et exposition artisanale  
Soirée dansante avec spectacle
- 10 Septembre:** Messe,  
Suivie de la traditionnelle cavalcade sur le thème "Pays du monde"

Alors, soyons tous au rendez-vous de cette grande fête populaire qui met à l'honneur notre paysannerie dont nous sommes si fiers.



## LES « ACAD' »



C'est au Club Hippique de Brinon que se sont déroulés les championnats académiques d'équitation.

Le collège Gérard Philippe d'Aubigny était représenté par deux équipes :

- ✳ l'équipe Excellence : Arthur, Mila (capitaine), Margot, Juliette et Flora.
- ✳ l'équipe Établissement : Eline (capitaine), Lola, Manon, Loreline et Océane.

Dans chacune de ces équipes concourait un élève brinonnais : Arthur en excellence et Lola en établissement.

La journée fût fructueuse puisque l'équipe Excellence a remporté la médaille de bronze du championnat collège et finit 5<sup>ème</sup> sur 16 du championnat collège/lycée.

Quant à l'équipe Établissement, elle a terminé 1<sup>ère</sup> et est repartie avec la médaille d'Or et surtout une qualification aux championnats de France à Conches en Ouche qui se sont déroulés du 10 au 12 mai 2023.

A Conches, les festivités ont débuté avec un bon petit déjeuner pour prendre des forces, ensuite la réunion technique à 9h puis reconnaissance du parcours à 9h30 pour un passage d'Equifun prévu à 15h.

Lors de cette épreuve, les élèves ont terminé 17<sup>ème</sup> sur 20 équipes présentes. Le soir, ils ont pu profiter d'un spectacle équestre.

Ce vendredi matin, les élèves ont disputé l'épreuve de Ponygames où ils ont terminé premier de leur poule, ce qui leur a permis de remonter dans le classement général et d'atteindre la 9<sup>ème</sup> place lors des remises de récompenses en milieu d'après-midi.

Une très belle place pour cette toute première participation !!



Bravo à tous, cavaliers, encadrants et supporters !





## SIGNATURE DE LA 2<sup>ème</sup> CONVENTION DE FINANCEMENT AU B.A.F.A

Pour une seconde année, la Commune a décidé de renouveler la signature d'une nouvelle convention de financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.) avec une jeune brinonnaise, qui a souhaité apporter ses services à la collectivité, en obtenant ce diplôme : Amandine ROCHER.

Pour cela, Amandine a effectué un stage théorique de 8 jours, fin avril, à Langon-sur-Cher, puis son stage pratique de 14 jours au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Commune en juillet 2023. Elle terminera sa formation par un stage d'approfondissement de 6 jours, en octobre, à Langon-sur-Cher.

A la suite, elle passera son examen devant un jury départemental, afin d'obtenir son diplôme du B.A.F.A.

La Commune s'engage à lui financer cette formation d'un coût de 1.028 €.

En contrepartie, Amandine s'est engagée avec la Commune sur 3 ans, c'est-à-dire qu'elle devra travailler au sein de l'ALSH durant au moins 5 semaines par an.

Cette aide financière par la Commune est destinée à promouvoir les métiers de l'animation, en suscitant auprès des jeunes Brinonnais (es), l'envie de devenir animateur(trice) au sein de l'Accueil de Loisirs, compte-tenu du fait que la collectivité doit recruter chaque année des animateurs sur la base d'un effectif conforme à la réglementation.

Amandine a donc rejoint Joséphine au sein de l'ALSH en tant qu'animatrice.

Pour 2024, une troisième candidate a déjà postulé....

Bravo les jeunes pour votre dévouement au sein de la Commune.





## UNE CLASSE DÉCOUVERTE POUR LES GRANDS DES ÉCOLES



Fin mars 2023, 41 élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école élémentaire de Brinon sur Sauldre sont partis 5 jours dans le Périgord Noir, encadrés par 6 accompagnateurs.



Au programme : des visites variées comme la grotte de Lascaux ou un château fort du Moyen-Age, des ateliers de fouille archéologique ou encore une balade en gabare sur la Dordogne.

Un séjour riche en bons souvenirs et en apprentissages ; des paysages pittoresques, des expériences immersives, la vie en collectivité et sans les parents ...

Les enfants ont adoré. Ils sont revenus fatigués, mais avec des étoiles plein les yeux !

Un grand merci à tous ceux qui ont permis cette sortie pédagogique enrichissante : les mairies de Brinon sur Sauldre et Clémont par le biais du SIVOS, l'Association des Parents d'Elèves, la boulangerie de Brinon sur Sauldre, le Comité d'Entraide, les donateurs anonymes, les organismes solidaires comme le Conseil Départemental du Cher ou la JPA (Jeunesse au Plein Air), le personnel des écoles de Clémont et Brinon sur Sauldre, les bénévoles, les parents d'élèves...

A dans trois ans pour la prochaine édition !





## QUELQUES MOMENTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE 2023



Vive les pompiers ! Vive Pompido !

Vendredi 14 avril 2023, toutes les classes du RPI Brinon-Clémont ont été invitées à la caserne des pompiers à Brinon. Les enfants ont pu découvrir le métier de pompier. A la fin de la journée, beaucoup d'entre eux disent vouloir être pompier !



Mardi 23 mai 2023, les PS-MS se sont rendus à la boulangerie de Clémont. Chaque élève a pu faire un petit pain agrémenté de bonnes choses salées ou sucrées ainsi qu'une tartelette aux fraises. Les enfants sont ravis de leurs confections. Un grand merci à M. et Mme Pasquet pour leur activité offerte !



Après la visite à la boulangerie, petit détour à l'Ecole-Forêt. La classe a découvert ce petit coin de nature pour aider Petit Renard à retrouver Maman Renard. Merci « Madame Fougères ».



Vendredi 9 juin, les élèves de PS à CM1 sont allés à l'Argentis pour la projection du film « Le secret des Perlins ». Cette séance au cinéma a été offerte aux écoles par « Ages et vie » à Brinon. Nous les remercions chaleureusement.



Jeudi 15 juin, après des activités pédagogiques suivi d'un pique-nique, les enfants ont pu découvrir le château en faisant une visite ludique



Depuis mars, on sème, on plante, on récolte dans le jardin de la maternelle. On observe la nature : les insectes qui habitent dans la cour, les végétaux qui changent. C'est chouette la nature !



## TRUCS ET ASTUCES

### RÉFRIGÉRATEUR - HALTE AUX ODEURS !

- ✱ Vous pouvez y placer quelques bouchons de lièges pour absorber les mauvaises odeurs.
- ✱ Coupez un bas nylon au niveau de la pointe du pied. Posez-le sur un carré de tissus et mettez à l'intérieur une cuillère à soupe de charbon filtrant (type aquarium), une cuillère à soupe de bicarbonate de soude et une cuillère à café d'épices ou d'écorces différentes (agrumes, cannelle, vanille ...). Fermez le sachet obtenu avec de la ficelle ; ce sachet filtrera les mauvaises odeurs dans votre réfrigérateur pendant 2 mois.
- ✱ Pour enlever une mauvaise odeur, trempez un coton dans de l'extrait de vanille et placez-le dans votre réfrigérateur.
- ✱ Placez un demi citron saupoudré de sel fin sur la clayette du réfrigérateur pour absorber les mauvaises odeurs. Le sel empêche le citron de sécher trop vite ; l'enlever une fois le citron complètement desséché.



### RETIRER DU CHEWING-GUM A CHAUD OU À FROID

- ✱ A chaud : Assurez-vous que votre vêtement est un « grand teint ». Faites chauffer le chewing-gum avec un sèche-cheveux pendant 1 à 2 minutes. Mettre votre main dans un sac plastique, enlever la gomme. Si elle commence à durcir, répétez l'opération. Faites ensuite pénétrer uniformément 1/2 cuillère à café de baume de massage chauffant sur l'envers et chauffer 30 secondes, la gomme se détache toute seule. Laver votre linge comme habituellement.
- ✱ A froid : Glissez le vêtement dans le sac et placez le au congélateur. Lorsque le tissu est gelé, contentez-vous de gratter le chewing-gum avec un couteau de table pour le détacher, puis lavez votre linge comme habituellement.

### UN FESTIVAL DE FLEURS ET DE PLANTES RÉSISTANTES A LA SÉCHERESSE

Depuis quelques années, nous devons faire face au problème de sécheresse qui grandit sur tout le territoire. Bien entendu, nous voulons des jardins fleuris pour le plaisir des yeux et la gaieté apportée. Cependant, les fleurs et les plantes ont un coût et nous ne sommes pas enclins à voir nos plantations mourir de soif et dépérir en cas de restriction d'eau. C'est pourquoi nous avons sélectionné des fleurs et des plantes, vivaces ou annuelles, résistantes voire très résistantes à la sécheresse ou peu demandeuses en eau.

#### Le géranium d'Arménie,

Vivace, très florifère, résiste à la sécheresse et jusqu'à -20°C, avec une floraison de mai à août, une plante excellente à adopter sans hésiter !



#### Le sédum

Vivace résiste aux pires sécheresses, floraison de juin à septembre, pour les endroits difficiles.



#### Le dipladénia diamantina,

Annuel, plusieurs coloris, des fleurs à foison, endurance et robustesse, très résistant à la sécheresse. Floraison de mai à novembre



#### La petite pervenche,

Couvre-sol indestructible, floraison d'avril à mai, son feuillage persistant reste brillant toute l'année.



#### Le lantana,

Annuel, très résistant à la sécheresse pour les massifs et potées, floraison de mai à novembre, vous pouvez tout comme le géranium, le conserver à l'abri en hiver. Il ne demande pas d'entretien, ses fleurs fanées tombent naturellement.



#### Le thym serpolet,

Floraison de juin à août, vivace avec un feuillage persistant, vigoureux et tapissant, abondantes fleurs roses, il pousse dans des conditions extrêmes, en sol maigre et calcaire.



#### Le mesembryanthemum,

Floraison de juin à octobre, vivace rampante et ultra tapissante, pour vos rocailles, interstices de dallage, muret et bordure, pour un sol pauvre et sec.

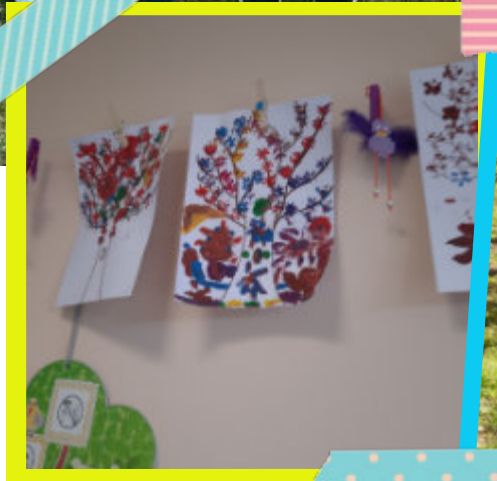


En vous souhaitant de bonnes plantations et un jardin flamboyant !! N'oubliez pas de vous inscrire pour notre village fleuri et obtenir votre récompense !





ALSH



L'Accueil de Loisirs de Brinon/Clémont propose toujours beaucoup d'activités lors de la première semaine des petites vacances scolaires.

En février Sylvie, la directrice et Joséphine, animatrice ont proposé des animations sur le thème de la faune et la flore, avec balades en forêt et activités manuelles avec les « trésors » récoltés.

Pour avril, le thème était tout trouvé ! Les enfants étaient impatients d'aller à la chasse à l'œuf derrière la bibliothèque. La récolte fut fructueuse et les petits ravis !

Les vacances d'été sont très attendues !





## Nos communes et leurs écrivains célèbres

Rendons hommage à ces écrivains(es) illustres de par leurs parcours littéraires

### BRINON SUR SAULDRE

#### Maurice Genevoix

Né à Decize le 29 novembre 1890, mort à Xàbia le 08 septembre 1980.  
En été 1924, Maurice Genevoix prend ses quartiers à Brinon sur Sauldre.

Il s'imprègne de l'ambiance locale, de ses paysages, se documente auprès des villageois, s'abreuve d'histoires, d'anecdotes, de racontars et de rumeurs diverses pour écrire son roman "Raboliot", avec lequel il obtient le Prix Goncourt en 1925.

Maurice Genevoix est inhumé au Panthéon, depuis 2020, en hommage à ses faits de guerre.

Écrivain de guerre, nous lui devons de nombreux récits émouvants sur la période 14/18.

Lisez " Ceux de 14" c'est poignant, Rémi des Rauches, La mort de près...



Raboliot

Son œuvre est tellement large et diversifiée que sa place au sein de l'Académie Française en 1947 était largement justifiée.

Consultez le site [academie-francaise.fr](http://academie-francaise.fr) pour avoir une idée de l'ensemble de sa bibliographie.

#### François Barberousse



Né le 31 mars 1900, il est décédé en 1979.

Dernier d'une fratrie de 12 enfants.

L'écrivain solognot oublié, mis à l'honneur en 2013 par Patrick Simon et Bernadette Varanne, en collaboration avec Marie du Berry.

Romancier de la paysannerie, il a vécu à Moulin Grelot, qui comptait alors deux moulins. Ils furent frappés par la foudre en 1917 et seront détruits dix ans plus tard.

Il fut grand résistant de guerre au cours de la seconde guerre mondiale.

Écrivain solognot, il parle de notre région : "je suis solognot, oui, Monsieur.... un pays plat, pas ben joli et assez ingrat, mais quand l'a dans le sang, y a rien à faire pour s'en déprendre".

Lisez ses œuvres maîtresses : L'homme sec, Gusse (1938), Épis de glane (1935), Les jours aux volets clos (1936).

Alors découvrez vite cet auteur local pour faire revivre cette richesse locale.

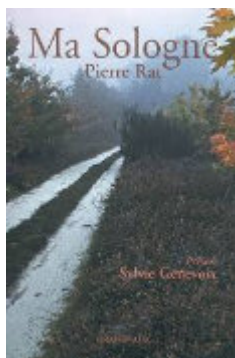
Sources: Marie du Berry, le Petit Solognot.

#### Pierre Rat

Né à Brinon, en janvier 1921, mort en 2010.

Imminent professeur de géologie à l'université de Dijon, où il fait toute sa carrière sans toutefois oublier ses racines solognotes.

Ma Sologne, éditions Grandvaux (Bernard et Catherine Desjeux) est un bel éloge à notre patrimoine local : il se raconte, nous fait vivre sa jeunesse, nous décrit cette sologne que nous aimons tant.



### ARGENT SUR SAULDRE

#### Abbé Moreux

Né le 20 novembre 1867 à Argent, Théophile Moreux est décédé à Bourges le 13 juillet 1954.



Prêtre, astronome et météorologue, il écrit de nombreux livres de vulgarisation pour comprendre et appréhender l'astronomie.

En 1907, il construit son propre observatoire.

Il est inhumé à Aubigny sur Nère dans le caveau familial.

Vous pouvez découvrir de nombreux objets et récits au « Musée des Métiers d'Antan » situé au château d'Argent sur Sauldre.

Vous serez certainement surpris de voir les richesses que possède ce musée, une belle idée de balade en famille.

### SOUVIGNY EN SOLOGNE

#### Eugène Labiche

Né à Paris le 6 mai 1815, mort le 22 janvier 1888.

Dramaturge français, il fut célèbre pour ses vaudevilles et ses pochades passionnelles et domestiques.

Il a été élu membre de l'Académie française en 1880.

En 1853, il achète le château de Launoy à Souvigny en Sologne.

Il est désigné Maire en 1868 par une assemblée de notables locaux (à cette époque pas d'élections).

Sa statue trône dignement sur la place portant son nom, face à l'église à caquetoir.

Un espace Eugène Labiche a été inauguré en Septembre 2011.



# Nos communes et leurs écrivains célèbres

Rendons hommage à ces écrivains(es) illustres de par leurs parcours littéraires

## SAINTE MONTAINE

### LA CHAPELLE D'ANGILLON

#### Alain Fournier



Est né le 3 octobre 1886 à la Chapelle d'Angillon, de parents instituteurs.

En 1913, il écrit le Grand Meaulnes, unique livre achevé et publié.

Mobilisé le 4 Août 1914, il est porté disparu dans les Hauts de Meuse (Vaux-lès-Palameix)

Ce n'est qu'en 1971 que sa dépouille est exhumée d'une fosse commune, creusée par les allemands.

Une tombe lui est attribuée dans la nécropole nationale de Saint Remy la Calonne (55).

Un musée lui est consacré au château de la Chapelle d'Angillon, mais aussi à Nançay, où diverses manifestations et expositions lui sont consacrées.



#### Printemps

*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !  
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,  
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !  
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,  
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;  
L'oiseau palpète au fond des bois tièdes et calmes ;  
Il semble que tout rit, et que les arbres verts  
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.  
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;  
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,  
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,  
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.*

Victor Hugo

#### Marguerite Audoux



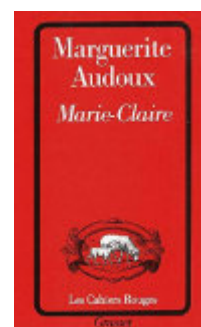
Née à Sancoins le 7 juillet 1863, elle décède à St Raphaël le 31 janvier 1937

Âgée de 3 ans, elle est placée à l'orphelinat de Bourges. En 1877, alors âgée de 14 ans, elle est placée comme bergère et servante de ferme à Sainte Montaine.

A 18 ans, elle part à Paris en tant que couturière. Passionnée par l'écriture, elle écrit ses souvenirs et se fait remarquer auprès des éditeurs.

Marie Claire, son premier roman, reçoit le Prix Fémina en 1910.

Allez visiter ce magnifique musée à Sainte Montaine où vous pourrez admirer l'oeuvre complète et découvrir la vie de cette femme hors du commun.



#### Claude Seignolle

Né le 25 juin 1917 à Périgueux, il meurt le 13 juillet 2018 à Châtenay-Malabry. Considéré comme écrivain folklorique, il s'intéresse aux traditions rurales, décrit les rites des fêtes populaires et prête une attention particulière aux superstitions locales.

En un mot, Claude Seignolle décrit la culture populaire.

Fait prisonnier en Allemagne, il est libéré pour des raisons sanitaires et se réfugie à Presly.

A la libération, il réside à Sainte Montaine où il recueille les us et coutumes qui inspireront plusieurs de ses ouvrages : Marie la louve, Le rond des sorciers, Le diable en sabots...

A lire ou à relire toujours avec beaucoup de plaisir, disponibles à la bibliothèque de Brinon.



#### Sensation

*Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,  
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :  
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.  
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.  
Je ne parlerai pas, je ne penserai rien :  
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,  
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,  
Par la Nature, – heureux comme avec une femme.*

Arthur Rimbaud, Mars 1870



## LA GÉNÉROSITÉ A L'HONNEUR

Nos boulangers/pâtisseries Laura et Mickaël (Saveurs et gourmandises à Brinon) ont remis à l'école élémentaire de Brinon, un chèque, en présence des professeurs des écoles et de Catherine Huppe, adjointe en charge des affaires scolaires, pour aider au financement du voyage scolaire des enfants, en Dordogne, en mars dernier.

En effet, une opération avait été menée au mois de janvier dernier à la boulangerie : pour chaque galette vendue, un euro était reversé à la coopérative scolaire.

Et grâce aux 349 galettes vendues, ce sont 350 euros qui ont été donnés.

Nous remercions Laura et Michaël Moussy pour leur générosité.



*Stéphane Mardon, enseignant, Mickaël Moussy et Catherine Huppe*



*Les enfants ont remerciés les boulangers*

## SALADE FRAÎCHEUR

Ingrédients pour 4 personnes

- 24 crevettes,
- 16 noix de Saint-Jacques avec corail,
- 2 cuillères à soupe de mélange d'herbes : persil, estragon, basilic,
- 1 concombre,
- 1 pamplemousse rose,
- 2 yaourts brassés nature,
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- salade verte,
- parmesan, beurre, sel, poivre,

Décortiquer les crevettes, les rincer rapidement sous l'eau froide puis les éponger dans du papier absorbant. Dans un bol, mélanger les yaourts avec l'huile d'olive et les herbes finement hachées, saler et poivrer.

Répartir la salade verte, les dés de pamplemousse, le concombre coupé en dés dans chaque assiette.

Faire revenir les crevettes et les noix de Saint-Jacques dans un peu de beurre 2 minutes de chaque côté.

Déposer les crevettes et les noix sur chaque assiette. Assaisonner de sauce et parsemer de copeaux de parmesan.

Bon appétit !

## COUPE DE FRUITS D'ÉTÉ AU PAIN D'ÉPICES

Ingrédients pour 4 personnes

- 200 gr de fraises,
- 125 gr de framboises,
- 80 de groseilles,
- 2 pêches
- 50 gr de sucre glace,
- 10 cl de lait,
- Pain d'épices,



Rincer et équeuter les fruits, peler les pêches et couper les en lamelles.

Mixer les fraises, 80 gr de framboises, le lait, le sucre glace pour obtenir un mélange lisse et mousseux.

Verser la préparation dans des coupelles individuelles.

Répartir les lamelles de pêches, le reste de framboises, les groseilles et des petits cubes de pain d'épices légèrement grillés. Servir frais.

Un vrai délice d'été !!

## Naissances

Côme COLAS	le 28/01/2023
Alma LOUREIRO CHAPERON	le 17/02/2023
Elliott PEZARD	le 16/04/2023

## Mariages

Juliette DUBOIS et Franck GEOFFROY	le 09/06/2023
------------------------------------	---------------

## Décès

Djamma LAHCENE	le 16/12//2022
Jean-Paul MÉNEC	le 01/01/2023
Norbert BACHARD	le 12/01/2023
Bernard COURCELLE	le 21/01/2023
Huguette DESRUES, née AUDINELLE	le 22/01/2023
Michel THEIN	le 13/02/2023
Claudine HARD, née PASDELOUP	le 16/02/203
Bruno RICHARD (habitant Le Briou)	le 20/04/2023
Jean-Marc DURAND	le 25/04/2023
Éric DÉTAIS	le 21/05/2023
Marthe POHLMANN, née FORTANIER	le 24/05/2023
Daniel CAILLOT	le 25/06/2023

## Personnes décédées hors commune, nées à Brinon

Marie PORNIN	le 20/01/2023
Jean CHESNEAU	le 28/02/2023
Josette BOUCHARD	le 09/03/2023
Claude BLANCHARD	le 04/06/2023





Commune de Brinon sur Sauldre

Présente son

# FORUM

des **Associations**



**Samedi 16 septembre 2023**  
**Dans la cour du Mille-Clubs**  
**De 10h30 à 17h30**

Structure gonflable

Culture

Animations

**Spectacle « Les Peaky Bikers »**

**À 15h**

Solidarité

Loisirs

gratuit

Sports

**Buvette et restauration sur place**

Contact : Mairie de Brinon  
Au 02.48.81.52.70

# DE AOÛT À DÉCEMBRE 2023

## AOÛT

Samedi	5	Dîner dansant - Comité d'Entraide	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi	18	CSO Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Samedi	19		
Dimanche	20		

## SEPTEMBRE

Samedi	2	Méchoui - UNC/AFN	Mille-Clubs
Mardi	5	Inscriptions - École de musique	Mille-Clubs
Mercredi	6	Reprise du Badminton	Salle Jean Boinvilliers
Jeudi	7	Assemblée Générale - Gym Tonic	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi	8	Reprise des cours - École de musique	Ecole de Musique
Samedi	9	Comice Agricole du Canton	Argent sur Sauldre
Dimanche	10		
Jeudi	14	Reprise Gym Tonic	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	16	Forum des Associations	Mille-Clubs
		Spectacle « Les Peaky Bikers »	
		CSO - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Dimanche	17	Journées Européennes du Patrimoine	Église Maison de la Forêt
		CSO - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Mercredi	20	Assemblée Générale - Brinon Badminton Club	Salle Jean Boinvilliers



# DE AOÛT À DÉCEMBRE 2023

## OCTOBRE

Dimanche	1 <sup>er</sup>	Vide poussettes- Comité des fêtes	Salle Jean Boinvilliers
Samedi	14	Journée du goût	Salle Jean Boinvilliers
		Vente / déballage de vêtements - Comité d'Entraide	
Dimanche	15	CCE - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
		Cyclo-Cross - Club Cycliste de Brinon	Mille-Clubs
Du 23 au 27 octobre		Accueil de Loisirs	Mille-Clubs
Samedi	28	CSO - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Dimanche	29		
		Randonnée Octobre Rose - Brinon Badminton Club	Salle Jean Boinvilliers

## NOVEMBRE

Mercredi	1 <sup>er</sup>	CSO - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Samedi	11	Cérémonie Commémorative du 11 novembre 1918	Jardin Anglais
Samedi	18	Théâtre - Les Bouffonneries	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	19		
		Dressage DBC - Cheval Attitude en Sologne	Club Hippique de Brinon
Samedi	25	Marché de Noël - Comité des Fêtes	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche	26		

## DÉCEMBRE

Dimanche	3	Téléthon - Gym Tonic / Amicale Sologne 18	Place de l'Eglise
Mardi	5	Cérémonie Commémorative des combats d'Afrique du Nord	Jardin Anglais
Dimanche	10	Repas de Noël - Club des Aînés	Salle Jean Boinvilliers
		CSO Hunter Equifun DBC	Club Hippique de Brinon
Samedi	23	Concert de Noël - Harmonie Chorale	Église
Lundi	25	Noël	